

ERGERSHEIM INFO

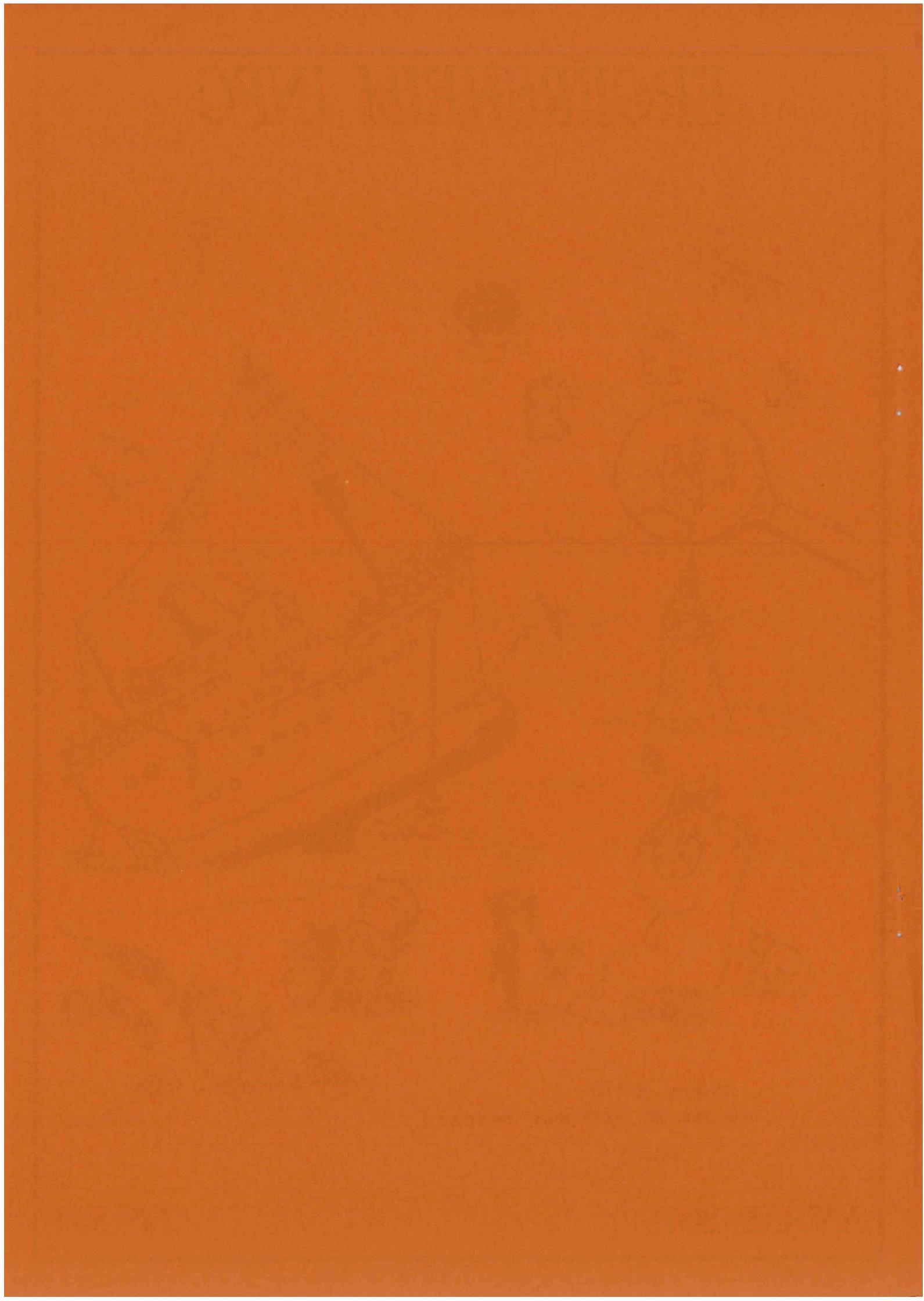


mars 2015
éclipse et grandes marées

EBulot

AVRIL 2015

N° 334



MAIRIE D'ERGERSHEIM

Place de la Mairie

Tél. : 03.88.38.10.43

Email : mairie.ergersheim@numericable.fr

Internet : www.mairie-ergersheim.fr



Heures d'ouverture au public :

MARDI 8 H 30 à 12 H 00

JEUDI 17 H 00 à 19 H 00

VENDREDI 8 H 30 à 12 H 00

**Une permanence du Maire et des Adjointes est assurée le jeudi soir
de 18h00 à 19h00 et sur rendez-vous**

Les numéros utiles d'Ergersheim

Dr. Lausecker : 03 88 38 49 38

Pharmacie : 03 88 49 88 44

Les numéros d'urgence :

Les numéros d'appel d'urgence permettent de joindre gratuitement les secours 24h/24.

Service	Numéro à composer	Dans quel cas ?
Numéro d'appel d'urgence européen	112	Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne.
Le Service d'aide médical urgente (SAMU)	15	Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de permanence de soins.
Police Secours	17	Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police.
Sapeurs-pompiers	18	Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide.
Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes	114	Si vous êtes victime ou témoin d'une situation d'urgence qui nécessite l'intervention des services de secours. Numéro accessible par FAX et SMS

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 février 2015

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 29 JANVIER 2015

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 29 janvier 2015.

AUTORISATION DONNEE AU MAIRE POUR SIGNER L'ACTE DE VENTE A VENIR ENTRE LA COMMUNE ET M. DAVID MUHLBERGER CONCERNANT LA CESSION DE LA PARCELLE CADASTREE SECTION 7 N°411

Le Maire expose au Conseil Municipal l'intérêt d'acquérir une parcelle de terrain jouxtant la rue Bergasse classée en zone NCv et Ub cadastrée section 7 n°411.

Cette parcelle permettrait à la commune d'aménager un cheminement piéton le long de la rue Bergasse et ainsi d'assurer un accès sécurisé de la rue de Strasbourg à la rue Kleinfeld.

Le Maire propose d'acquérir ladite parcelle au prix global de 29 480 € pour une superficie totale de 916 m².

M. le Maire précise que M.MUHLBERGER en a été préalablement informé et que celui-ci n'émet aucune objection.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- d'acquérir au prix global de 29 480 € la parcelle cadastrée section 7 n°411 appartenant à M. David MUHLBERGER ;
- de réaliser l'acte de cession par acte notarié conjointement devant Maître martin BERNHART, Notaire à WASSELONNE, et devant Maître Guy RUHARD, Notaire à OSTWALD, conformément à la demande du vendeur ;
- de solliciter le bénéfice des dispositions de l'article 21 de la loi de finances du 30 décembre 1982, modifiant l'article 1042 du code Général des Impôts, prévoyant l'exonération de toute perception au profit du Trésor pour la présente acquisition ;
- d'intégrer ladite parcelle dans le domaine privé communal ;
- de prendre en charge tous les frais relatifs à cette transaction ;
- d'autoriser le maire à signer tous les actes relatifs à la transaction.
- dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif de l'exercice 2015.

ADOPTION DU PROJET DE TRAVAUX DE RENOVATION INTERIEURE DE LA CHAPELLE NOTRE-DAME D'ALTBRONN

Le Maire explique au Conseil Municipal l'intérêt de procéder à des travaux de rénovation intérieure de la chapelle afin de moderniser et de mettre en sécurité le bâtiment.

D'une part la chapelle fera l'objet d'une mise en conformité électrique et d'autre part elle fera l'objet d'un rafraîchissement par le biais de travaux de peinture intérieure.

L'enveloppe globale prévisionnelle pour ces travaux est estimée à 40 000 € HT.

Le Maire précise que le Conseil de Fabrique reversera le montant des travaux à la commune. Les modalités financières de remboursement (montant, modalités de paiement, date de paiement, etc.) seront précisées dans une convention à venir entre la commune et le Conseil de Fabrique.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide

- d'approuver le principe de travaux de rénovation intérieure de la chapelle Notre-Dame d'Altbronn pour une enveloppe globale prévisionnelle de 40 000 € HT ;
- d'autoriser le Maire à signer tous documents relatifs à ces travaux ;
- dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2015 en dépenses d'investissement au chapitre 21.

AUTORISATION DONNEE AU MAIRE POUR SIGNER LA CONVENTION A VENIR ENTRE LA COMMUNE ET LE CONSEIL DE FABRIQUE REGISSANT LES MODALITES DE PARTICIPATION FINANCIERE DU CONSEIL DE FABRIQUE POUR DES TRAVAUX A LA CHAPELLE NOTRE-DAME D'ALTBRONN

Le Maire explique la nécessité de mettre en place une convention avec le conseil de fabrique afin de fixer le montant et les modalités de paiement de la participation financière du conseil de fabrique concernant les travaux de rénovation intérieure de la chapelle Notre-Dame d'Altbronn que la commune souhaite entreprendre.

Cette convention permettra à la commune de récupérer les sommes engagées pour lesdits travaux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'autoriser le Maire à signer la convention à venir entre la commune et le conseil de fabrique régissant les modalités de la participation financière du conseil de fabrique pour des travaux de rénovation intérieure à la chapelle Notre-Dame d'Altbronn.

ADOPTION DU PROJET DE TRAVAUX DE RENOVATION INTERIEURE DE L'EGLISE SAINT-NICOLAS

Le Maire explique au Conseil Municipal l'intérêt de procéder à des travaux de rénovation intérieure à l'église Saint-Nicolas afin de rafraîchir et d'optimiser les performances énergétiques du bâtiment. Ainsi il est préconisé un changement du système de chauffage, une remise en état de la peinture intérieure et une réfection des allées.

L'enveloppe globale prévisionnelle pour ces travaux est estimée à 210 000 € HT.

Le Maire précise que le Conseil de Fabrique reversera le montant des travaux à la commune. Les modalités financières de remboursement (montant, modalités de paiement, date de paiement, etc.) seront précisées dans une convention à venir entre la commune et le Conseil de Fabrique.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- d'approuver le principe de travaux de rénovation intérieure à l'église Saint-Nicolas pour une enveloppe globale prévisionnelle de 210 000 HT ;
- d'autoriser le Maire à signer tous documents relatifs à ces travaux ;
- dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2015 en dépenses d'investissement au chapitre 21.

AUTORISATION DONNEE AU MAIRE POUR SIGNER LA CONVENTION A VENIR ENTRE LA COMMUNE ET LE CONSEIL DE FABRIQUE REGISSANT LES MODALITES DE PARTICIPATION FINANCIERE DU CONSEIL DE FABRIQUE POUR DES TRAVAUX A L'EGLISE SAINT-NICOLAS

Le Maire explique la nécessité de mettre en place une convention avec le conseil de fabrique afin de fixer le montant et les modalités de paiement de la participation financière du conseil de fabrique concernant les travaux de rénovation intérieure de l'église Saint-Nicolas que la commune souhaite entreprendre.

Cette convention permettra à la commune de récupérer les sommes engagées pour lesdits travaux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'autoriser le Maire à signer la convention à venir entre la commune et le conseil de fabrique régissant les modalités de la participation financière du conseil de fabrique pour des travaux de rénovation intérieure à l'église Saint-Nicolas.

ADOPTION DU PROJET DE TRAVAUX DE RENOVATION ET DE MISE AUX NORMES CLSH (Centre de Loisirs Sans Hébergement) DU PERISCOLAIRE

Le Maire explique au Conseil Municipal l'intérêt de procéder à des travaux de rénovation intérieure dans l'actuel accueil périscolaire sis place de la mairie afin d'y accueillir les enfants dans un espace optimisé et sécurisé. L'aménagement du périscolaire se fera par le biais de plusieurs travaux permettant notamment un accroissement des performances énergétiques du bâtiment :

- mise aux normes électrique
- réfection des sanitaires
- remise en état et en peinture des murs intérieurs
- remise en état des revêtements de sols
- changement des fenêtres
- changement des radiateurs (avec robinets thermostatiques)
- mise aux normes globale pour classer le bâtiment en CLSH

La mise aux normes CLSH permettra d'accueillir les enfants hors périodes scolaires (congés) afin de pérenniser les différentes activités proposées tout au long de l'année scolaire.

L'enveloppe globale prévisionnelle de ces travaux est estimée à 200 000 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- d'approuver le principe de travaux de rénovation et de mise aux normes CLSH du périscolaire pour une enveloppe globale prévisionnelle de 200 000 € HT ;
- d'autoriser le Maire à signer tous documents relatifs à ces travaux ;
- dit que les crédits nécessaire seront inscrits au budget primitif 2015 en dépenses d'investissement au compte 21318 « Autres bâtiments publics ».

TRAVAUX DE RENOVATION ET DE MISE AUX NORMES CLSH (Centre de Loisirs Sans Hébergement) DU PERISCOLAIRE : CHOIX DU MAITRE D'ŒUVRE

VU la délibération du 23 février 2015 dans laquelle le conseil municipal décide de procéder aux travaux de rénovation et de mise aux normes CLSH du périscolaire pour une enveloppe prévisionnelle d'un montant globale de 200 000 € HT ;

Le Maire indique aux membres du conseil municipal qu'il a réceptionné trois offres de prix pour les missions de maîtrise d'œuvre des travaux de rénovation et de mise aux normes CLSH du périscolaire :

- offre de M. Didier NOVAIS, architecte à REICHSTETT, au taux de 9% du montant HT estimé des travaux ;
- offre de COLLECTIVITES SERVICES, entreprise spécialisée en architecture, par M. Frédéric TRUNTZER, au taux de 6.75% du montant HT estimé des travaux ;

- offre de « jeanpierre_lattes_architecte », SARL d'architecture à LAUTERBOURG, au taux de 8.5% du montant HT estimé des travaux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- de retenir l'offre de prix la mieux-disante émise par M. Frédéric TRUNTZER-COLLECTIVITES SERVICES, au taux de 6.75% du montant HT estimé des travaux ;
- d'autoriser le Maire à signer le contrat de maîtrise d'œuvre entre la commune d'ERGERSHEIM et M. Frédéric TRUNTZER-COLLECTIVITES SERVICES, domicilié 44 rue du Maître à 67117 FURDENHEIM ;
- dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2015 en dépenses d'investissement au compte 21318 « Autres bâtiments publics ».

RECENSEMENT MILITAIRE POUR LA 2^{ème} PERIODE 2015

Les jeunes gens et jeunes femmes, de nationalité française, domiciliés à Ergersheim, qui atteindront l'âge de 16 ans, durant la période du 1^{er} avril au 30 juin 2015, ont l'obligation de se faire recenser en Mairie, entre la date de leur 16^e anniversaire et la fin du 3^e mois qui suit.

Collecte sélective du papier, carton et des emballages en plastique :

Vendredi 10 avril 2015

CIVISME...

Il est rappelé que les chiens doivent être tenus en laisse dans les rues d'Ergersheim mais également lors de vos promenades sur les chemins d'exploitation et plus particulièrement à proximité d'enclos à chevaux ou à bétail.



TELEPOINTS.INFO

Service d'information et de conseil aux titulaires titulaires de permis de conduire

Objet : lutte contre l'insécurité routière, services internet relatifs au Permis de Conduire

Madame, Monsieur,

La politique de lutte contre l'insécurité routière comporte trois volets : le volet répressif, c'est l'indispensable contrôle des infractions ; le volet informatif, la possibilité de consulter son solde de points sur internet, et le volet pédagogique constitué des stages de sensibilisation au risque routier. J'attire votre attention sur le rôle des mairies dans le relais de ces informations.

Volet informatif :

Depuis 2009, les conducteurs peuvent accéder à leur solde de points via le site sécurisé <https://www.telepoints.info>. Cette information gratuite est importante pour tous les titulaires d'un permis de conduire quelque soit sa catégorie. Nous vous invitons à placer un lien sur votre site internet.

Volet pédagogique :

Les stages de sensibilisation au risque routier, dit « stages de récupération de points » sont un rendez-vous citoyen pour tous ceux qui partagent l'espace routier et qui souhaitent conserver leur titre de conduite à l'issue d'infractions répétées.

Des stages sont régulièrement organisés à proximité de **ERGERSHEIM**

L'accès direct, en temps réel, aux places de stages de votre région est désormais disponible. Ces informations peuvent faire l'objet d'un lien sur votre site internet dans une partie informations pratiques : www.permissapoints.fr

Nettoyage de Printemps

Osterputz

Le samedi 28 mars, une quarantaine de personnes (parents et enfants) se sont mobilisés pour participer à cette belle journée de civisme. Une ambiance conviviale et l'occasion d'un cours pédagogique pour les enfants sur le respect de la nature.

A l'issue du parcours et du bien triste butin, le verre de l'amitié a été partagé dans la cours de l'école.

Merci à tous pour votre participation et à l'année prochaine, encore plus nombreux et nous l'espérons moins de déchets !

La nature vous remercie.





Ecole Primaire d'Ergersheim

2, rue de l'école 67120 Ergersheim
03.69.81.57.53

ecole.ergersheim@gmail.com

ADMISSION A L'ECOLE D'ERGERSHEIM

Madame, Monsieur,

Vous habitez ERGERSHEIM et souhaitez scolariser votre enfant à l'école à la rentrée prochaine ?

Les inscriptions scolaires auront lieu au bureau de direction de l'école :

Le Lundi 13 Avril 2015 de 13h à 16h30.

Le Lundi 20 Avril 2015 de 13h à 16h30.

Ou sur rendez-vous en cas d'impossibilité à ces deux dates.

Afin de pouvoir procéder à cette admission, merci de bien vouloir vous munir des documents suivants :

- du certificat de radiation de son ancienne école, s'il était scolarisé en 2014-2015.
- du livret de famille,
- d'un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge.

Je reste bien entendu à votre entière disposition pour tous renseignements complémentaires au 03.69.81.57.53. ou par mail : ecole.ergersheim@gmail.com

Les nouveaux arrivants

Pensez à vous déclarer en mairie au préalable, vous serez alors destinataires des documents relatifs à cette inscription.

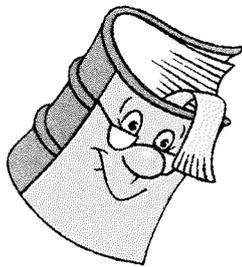
M. Schall
Directrice

LISTE DES ASSISTANTS MATERNELS AGREES DU BAS-RHIN

La liste des assistants maternels agréés du Bas-Rhin établie par le Conseil Départemental est accessible à tous les usagers à la recherche d'un assistant maternel par le lien suivant :

<http://www.bas-rhin.fr/solidarites/enfance/modes-garde/liste-assistants-maternels>

Elle est mise à jour chaque semaine en tenant compte des modifications apportées en matière d'agrément et des informations qui sont communiquées au Conseil Départemental par les assistants maternels concernant l'évolution de leur situation personnelle. Vous pourrez ainsi bénéficier d'une information actualisée à tout moment.



BIBLIOTHEQUE

NOUVEAUTES DU MOIS

Roman

- Maggie O'Farrell Cette main qui a pris la mienne
Relations maternelles, les forces du lien du sang, le pouvoir destructeur des non-dits
- Mhairi Mac Farklane Dix ans plus tard
Rachel et Ben : un duo d'enfer. Chacun fait sa vie, 10 ans plus tard ils se retrouvent... Livre hilarant et émouvant
- Alexandre Jardin Juste une fois
Le jour de son mariage, César se rend compte qu'il aime sa belle-sœur... Il veut l'aimer juste une fois...
- Yasmina Reza L'aube, le soir ou la nuit
Ils jouent gros, ils se sont mis eux même sur le tapis
- Laurent Gounelle Le jour où j'ai appris à vivre
Roman lumineux et positif – Un jour une bohémienne vous lit les lignes de la main, mais vous auriez préféré ne pas entendre...
- Jean Marie Rouart La guerre amoureuse
Une rencontre amoureuse et une descente aux enfers, lutte impitoyable du pouvoir dans le couple

Policier

- Donato Carisi Le chuchoteur
Accros aux policiers... Superbe
- Patricia Cornwell Combustion
Un classique de l'auteur

Documentaire

- Jean Laurent Vonau Le Gauleiter Wagner – Le bourreau d'Alsace
Tristement célèbre dans notre région, il avait promis à Hitler de germaniser l'Alsace en 5 ans.
- Jean François Rhoden Un Canal et des hommes
Le CANAL DE LA BRUCHE au 18ème siècle, querelles et rivalités

J'ACCUEILLE ET JE PROTEGE LES OISEAUX DE MON JARDIN

MACHINES AGRICOLES DE NOTRE ENFANCE

LA CATHEDRALE NOTRE DAME DE STRASBOURG – 1000 ANS DE PAROLES

CONTES ET LEGENDES D'ALSACE

Bandes dessinées

Seuls (tome 6)

La 4ème dimension

Cette histoire qui a fait l'Alsace (tome 12) Croire à la paix (de 1919 à 2013)

Témoignage

Angèle Lieby

Une larme m'a sauvée
On la croyait dans le coma, elle était consciente.
LE RECIT D'UNE SURVIVANTE AU CHU DE STRASBOURG

Boris Cyrulnik

Sauve toi, la vie t'appelle
Mon corps est né le 26.7.1937, mais mon histoire commence une nuit où j'ai été arrêté dans mon lit

**Bonne lecture,
L'équipe des bénévoles**

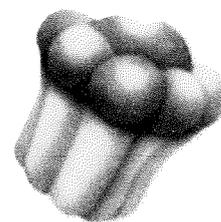
HORAIRES D'OUVERTURE

Mardi	14 h – 16 h
Mercredi	10 h 30 – 11 h 30
Jeudi	19 h 30 – 20 h 30
Samedi	15 h – 17 h

COURS DE CUISINE

Prochain cours de cuisine :

Mercredi 22 avril 2015 à 19h00 à la salle polyvalente



Pâtisserie : confection de pâte feuilletée, pâte à choux, pâte à brioche

Renseignements : Jean Paul Boisson – tel. : 09 52 82 56 89 – email : rossini67@free.fr

INSCRIPTION OBLIGATOIRE AU PLUS TARD 3 JOURS AVANT

PROJET DE CREATION D'UN NOUVEAU GROUPE L'APRES-MIDI

Etes-vous intéressé(e) ?

Afin de recenser le nombre de futurs participants, merci de me l'indiquer par téléphone ou email

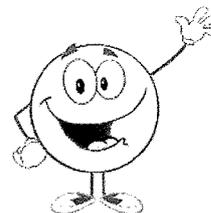


BRICOLO MALINS

Samedi 18 avril 2015 à 14h00, salle MJC

Confection d'un mini-golf de table et dessins

**A bientôt !
L'équipe d'animateurs**



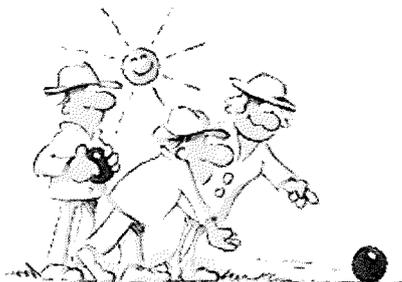
CLUB DE PETANQUE

Reprise des rencontres-pétanque dès le :

lundi 13 avril 2015

de 14h00 à 17h00 et de 19h30 à 22h30
sur le parking de la salle polyvalente

Renseignements et inscriptions : M. Jean-Michel WEHR au 03.88.38.64.30



A bientôt !

Contact : 06 44 25 44 22 - Mail : chateau@igual-immo.fr

ÉTÉ 2015

170m² PROFESSIONS MÉDICALES

Normes ERP
Parkings réservés

BUREAUX

1 MICRO-CRÈCHE

pré-inscription sur
www.les-cherubins.com

Chérubins
visites - garderies

6 APPARTEMENTS 45m² à 90m²

Location & vente
Ascenseur - Balcons
Garages - Parkings
Caves

Au cœur du Patrimoine d'Ergersheim

igual

ECHOS DU 3^{ème} AGE

RECTIFICATION SUR VOTRE CALENDRIER

La rencontre mensuelle du 16 avril a été reportée au 23 avril et le repas pour la Fête des Mères et Pères a été avancé du 24 juin au 3 juin.

RENCONTRE-JEUX MENSUELLE

Nous vous invitons cordialement à notre rencontre-jeux le jeudi 23 avril à 14h30 à la Résidence des Séniors.

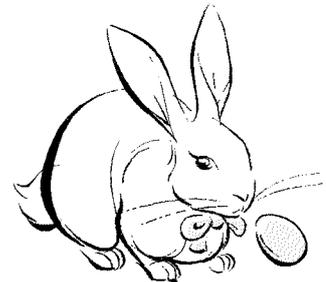
COMITE DU 3^{ème} AGE

Lors de notre dernière Assemblée Générale, Mme MAEDER Christiane a donné sa démission en sein du Comité mais reste toujours fidèle comme membre dans notre Club. Mme LANDRAGIN, Présidente, remercie cordialement Mme MAEDER pour son dévouement et félicite Mme KUNTZ Amélie élue en tant qu'assesseur.

ANNIVERSAIRES DU MOIS

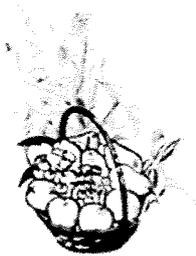
Nous souhaitons un joyeux anniversaire à :

- ✿ Mme Amélie KUNTZ, née le 15.04.1942,
- ✿ Mme Marie-Louise BOEHLER, née le 22.04.1932.



Et Joyeuses Pâques à tous !

Le Comité



Association Fleurs et Fruits d'Ernolsheim-sur-Bruche et environs

- ✿ 28 août 2015 à 18h00 : cours de taille chez M. Abler Alfred rue Verte à Ernolsheim
- ✿ 12 et 13 septembre 2015 : exposition fruitière et florale à Ernolsheim
- ✿ 15 janvier 2016 à 20h00 : Assemblée Générale dans la petite salle omnisport à Ernolsheim

Inscription :

M. BENTZ Claude – Tél. : 03 88 96 08 70

Mme WEHR Marianne – Tél. : 03 88 38 64 30 / mail : wehrm.ergersheim@numericable.fr

Tarifs :

12€ : adhésion à l'association

22€ : adhésion à l'association + abonnement à la revue "Fruits et Abeilles"

Les cours de taille sont ouverts à tous !



Label Club Formateur 2009 – 2017

Décerné par la Fédération Française des Echecs

- **BRUCHE I** est assurée de montée en Nationale III
- **BRUCHE II** résiste contre Erstein I et fait un « carton » à Bischwiller
- Les jeunes du club scolarisés aux "Tilleuls" à Molsheim remportent le titre de champion du Bas-Rhin. Et bien que favoris, ils laissent échapper le titre de champion d'Alsace et la qualification pour le championnat de France scolaire par manque de concentration
- Au tournoi interne, FISCHER Arnaud se laisse surprendre par ECK Suzanne
- Les championnats de France jeunes se dérouleront à PAU fin avril. Quatre jeunes sont qualifiés. ECK Suzanne est championne d'Alsace.

RESULTATS

Par équipes

Nationale IV:

Sélestat II	Bruche I	0-6
Bruche I	Dettwiller I	7-1
Gambshheim I	Bruche I	1-4

Départementale I :

Altorf I	Bruche II	4-1
Bruche II	Erstein I	3-4
Bischwiller V	Bruche II	2-6

Championnat scolaire régional :

Ecole des "Tilleuls"	R. Schumann Strasbourg	5-3
Ecole des "Tilleuls"	Brossolette Mulhouse	6-2
Ecole des "Tilleuls"	Ecole de Humingue	3-4

En individuel :

Tournoi interne : classement après la 6ème ronde (20 participants) :

1. Fischer Arnaud	5 pts	5. Eck Suzanne	4 pts
2. Mellé Vianney	5 pts	6. Eck Bernard	4 pts
3. Bucher Maxime	4.5 pts	7. Lugnier Edgar	3.5 pts
4. Hurter Noémie	4 pts		

Tournoi Intervillages : classement après la 5ème ronde :

Benjamins (13) :

1. Fischer Arnaud	34/36 pts
4. Blaess Hugo	31/45 pts

Pupilles (23) :

3. Eck Suzanne	35/45 pts
5. Bucher Maxime	33/45 pts

Poussins (24) :

1. Eck Bernard	40/45 pts
2. Lugnier Edgar	38/45 pts
5. Garré Erin	31/36 pts

Petits Poussins (13) :

1. Lugnier Eléonore	43/45 pts
4. Lemberger Enzo	25/36 pts
6. Askar Emihran	10/18 pts

Championnat d'Alsace (Q : qualifié pour le championnat de France) :

Minimes

6. Hurter Noémie	Q
------------------	---

Benjamins

6. Fischer Arnaud	1er remplaçant
9. Hugues Mattéo	

Pupilles

1. Eck Suzanne	Q
7. Koestel Emy	Q

Ptes Poussines

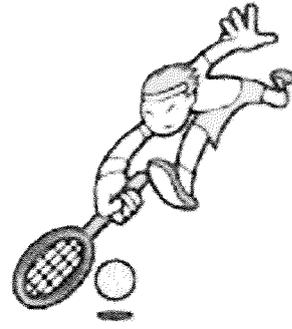
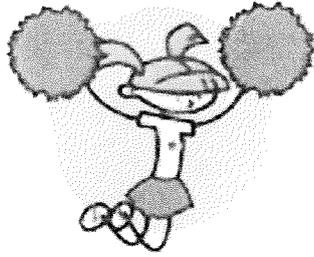
8. Lugnier Eléonore	Q
---------------------	---

Poussines

9. Garré Erin

JOYEUSES FETES DE PAQUES

Président : MUHR Jérémy – Tél.: 03 88 50 57 80
ou sur www.cebruche.fr ou info@cebruche.fr
Rejoignez-nous sur Facebook (Club-Echecs Bruche)



JEUX INTER-VILLAGES

***LA COMMUNE D'AVOLSHEIM SOUHAITE
ORGANISER LE DIMANCHE 7 JUIN 2015
DES JEUX INTER-VILLAGES***

***EN ASSOCIATION AVEC LES AUTRES COMMUNES :
DACHSTEIN – ERGERSHEIM – SOULTZ LES BAINS –
WOLXHEIM***

***SI VOUS VOULEZ CONTRIBUER A LA REUSSITE DE CES JEUX
SPORTIFS ET CULTURELS VOUS ETES LES BIENVENUS.***

***POUR CETTE MANIFESTATION CONVIVIALE NOUS AVONS
BESOIN DE BENEVOLES POUR REJOINDRE L'ORGANISATION
AINSI QUE DES VOLONTAIRES (ENVIRON 20 PERSONNES)
POUR REPRESENTER ET DEFENDRE LA COMMUNE
D'ERGERSHEIM.***

CONTACT :

Email : mettemonique@hotmail.fr

Tél. : 06.80.12.63.16

L'A.C.S.S.E. D'ERGERSHEIM



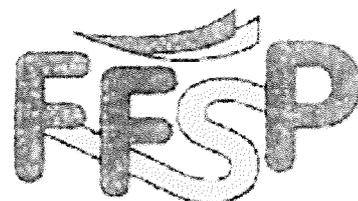
*L'Association Culturelle
Sportive et Sociale Ergersheim*

ERGERSHEIM

Bas-Rhin - France



9ème
MARCHE POPULAIRE
INTERNATIONALE

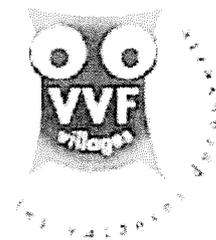


**Dimanche
19 AVRIL 2015**

Parcours : adapté & 10km



Membre de la FFSP n° F 1119
Visa FFSP n° 2015 - 67 - 337 - A
internet : <http://www.ffsp.fr>
E-mail : contact@ffsp.fr



WATTWILLER



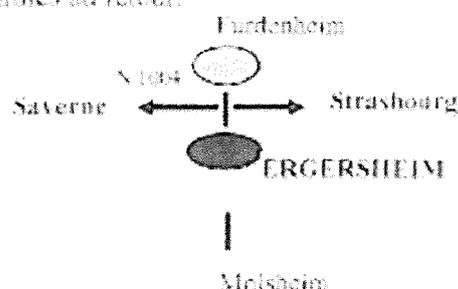
Partenaires de la FFSP

Agrément ministériel national
du 20 juin 2006

Reconnue de mission d'utilité publique par
arrêté N°012156 du 2 août 2001

INFORMATIONS AUX MARCHEURS

- Départ et arrivée :** salle polyvalente - rue Principale (à côté du canal)
67120 ERGERSHEIM France Bas-Rhin
- Horaires :** Départ de 8h00 à 14h00
Arrivée limitée à 17 heures.
- Parcours :** 10km sans difficultés particulières et parcours adapté
Ouvert à tous ; les enfants de moins de 10 ans doivent obligatoirement être accompagnés.
- Licence de participation :** La licence de participation FFSP est délivrée au départ contre une cotisation de participation sans souvenir de 2,00€. Portant les timbres de contrôle, elle donne droit aux tampons IVV sur les carnets internationaux disponibles au retour.
- Préinscriptions :** Avant le vendredi 17 avril 2015
- Inscriptions :** THOUAULT Emile
14 rue de la Hohwart
67100 STRASBOURG
Téléphone: 03.88.39.32.98 - 06.06.74.19.49
E-MAIL : emile.thouault@dartybox.com
- Récompenses :** aux groupes de plus de 25 participants
à la Digne et au Monsieur les plus âgés
- Assurance :** La FFSP est garantie en responsabilité civile auprès de GROUPAMA.
L'inscription à la manifestation vaut déclaration de bonne santé.
- Ravitaillement :** Boissons et petites collations gratuites au premier point de contrôle
Possibilité de restauration à l'arrivée.
- Avis importants :** Interdiction absolue de fumer et allumer du feu sur le parcours.
Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse.
- Secourisme :** Premiers secours : Assuré par l'Association Culturelle (ACSSE)
Urgences : Pompiers : 18 - Samu : 15 - International : 112



*La marche aura lieu quelles que soient les conditions météorologiques
sauf en cas d'arrêté préfectoral ou municipal*

INFORMATIONEN AN DIE WANDERER

- Start und Ziel :** salle polyvalente - rue Principale
67120 ERGERSHEIM France Bas-Rhin
- Startzeit :** von 8h00 bis 14h00 für die Wanderstrecke.
Zielschluss 17h00.
- Wanderstrecke :** 10Km und angepasste Strecke ohne besondere Schwierigkeit.
Geeignet für alle; die Kinder unter 10 Jahre müssen begleitet sein.
- Startgebühr :** Nur IVV Abzeichen 2,00 €
- Voranmeldung :** Vor dem Freitag 17 avril 2015
- Anmeldung :** THOUAULT Emile
14 rue de la Hohwart
67100 STRASBOURG
Telefon : 03.88.39.32.98 - 06.06.74.19.49
E-MAIL : emile.thouault@dartybox.com
- Gruppenpreise :** Vorangemeldeten Gruppen über 25 Teilnehmer und für die ältesten Teilnehmer
- Haftpflicht :** Die FFSP ist in zivilrechtlicher Haftung durch Groupama versichert.
Die Teilnahme an der Veranstaltung ist Erklärung guter Gesundheit wert.
- Verpflegung :** Jeder Teilnehmer mit Startkarte erhält kostenlos Getränke und einen kleinen Imbiss an der ersten Kontrollstelle.
Speisegelegenheit bei der Ankunft.
- Empfehlungen :** Rauchen und Feuer zünden auf der Strecke ist verboten.
Hunde müssen an der Leine gehalten werden.
- Sanitätsdienst :** Erste Hilfesicherung.
- Notruf :** Feuerwehr 18 - Notarzt 15 - International 112.



ERGERSHEIM



Situé sur la rive gauche du canal de la Bruche, le village fait partie des 19 communes de la Couronne d'Or. Son vignoble d'une centaine d'hectares s'étend autour du terroir du Kefferberg qui produit des vins de grande qualité : Sylvaner, Pinot blanc, Riesling, Pinot gris, Pinot noir, Muscat et Gewurztraminer.

Au cours de cette marche gourmande, vous pourrez admirer les sommets Vosgiens, le massif de la Forêt Noire, la Plaine d'Alsace, la Cathédrale de Strasbourg, la statue du Sacré Cœur au Horn à Wolxheim et le Pèlerinage d'Altbronn.

En parcourant le ban d'Ergersheim, vous allez non seulement apprécier les crus locaux et les produits du terroir mais également profiter des bienfaits d'une promenade de santé dans un écrin de verdure.

Marche Gourmande du Kefferberg ERGERSHEIM

Dimanche
28 Juin 2015



D'Bloos band



Le comédien du Vin

Pour vos réservations

Jean-Marie MAIER
8 rue Kleinfeld
67120 ERGERSHEIM

☎ 03.88.38.79.30
06.74.67.58.04

✉ jmmaier@hotmail.fr

Les départs auront lieu toutes les 10 minutes à partir de 10h45. Pour participer en groupe, inscrivez-vous dans la même tranche horaire.

Nous informons les participants que la marche aura lieu par tous les temps.

En cas de désistement, le montant des inscriptions reste acquis aux organisateurs.

Apéritif - Bretzel

Crémant d'Alsace

Terrine de Volaille

Crudités

Pinot Blanc

Jambon braisé au miel

Gratin de pommes de terre aux légumes

Salade verte

Pinot Gris

Assiette de Fromage

Pinot Noir

Tartelette aux fruits

Gewurztraminer

Café

Places assises au plat principal

Marche Gourmande du Kefferberg ERGERSHEIM

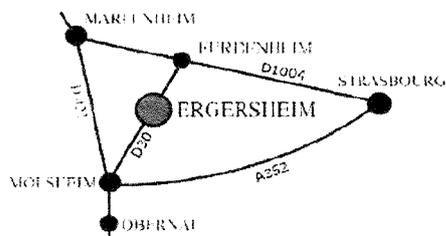
Dimanche
28 Juin 2015

Animations :

- D'Bloos Band
- Comédien du Vin

Cette Marche Gourmande vous permettra de découvrir le charme de notre village et son vignoble sur un parcours de 7,7 km, agrémenté de 6 points-repas.

A partir de 17h, il vous sera proposé des "tartes flambées" dans la cour d'Edith et de Maxime BRAND.



Adulte
30,00€

Enfant
15,00€

Organisée par l'ACSE
Association Culturelle, Sportive
et Sociale d'ERGERSHEIM

CRÉDIT AGRICOLE
ALSACE VOSGES
BANQUE ET ASSURANCES

**BON DE RESERVATION
A LA MARCHE GOURMANDE**

à renvoyer au plus tard pour le **25 juin 2015**
accompagné du **chèque** à l'ordre de l'**ACSSE** et
d'une enveloppe **affranchie** à votre adresse

à

Jean-Marie MAIER 8, rue Kleinfeld 67120 ERGERSHEIM
--

Dimanche 28 Juin 2015

Départ et arrivée : Cour Maxime BRAND

15, rue principale

Nom : Prénom :

Email :

Adresse :

.....

 :

..... Adulte (s) à 30,00€ =

..... Enfant (s) à 15,00€ =

Total € =

Heure de départ souhaitée :

La priorité horaire des départs se fera par ordre d'arrivée des réservations. Vous recevrez la confirmation de votre heure de départ après la clôture des inscriptions.

Signature	Date

NB : L'Association Culturelle est assurée en responsabilité civile pour l'organisation de la Marche Gourmande, mais décline toute responsabilité en cas de vol ou d'accident.

abrapa

ensemble partageons la vie



**PORTE OUVERTE
RECRUTEMENT
2 AVRIL 9H – 17H
ABRAPA MOLSHEIM
TEL: 08 88 38 65 16**

**Les camions alimentaires sont désormais situés Place de la Mairie
(et non plus Place de l'Eglise ou Impasse du Sel)**

PASSAGE DU POISSONNIER ERB-FOESSER

Tous les mercredis de 11h30 à 12h15

PASSAGE DE LA FLAMBEE DU PIEMONT

Vente ambulante de pizzas et de tartes flambées
Les mercredis des semaines impaires à partir de 17h45

Contact : Virginie au 06.72.72.47.84 ou La Flambée du Piémont à Rosheim au 06.85.25.74.47

Hop'La Pizz vous propose

Pizzas, tartines, pâtes, tartes flambées et salades
tous les mardis à partir de 17h30

En livraison ou sur place
Contact : 06.18.73.40.23

CHANGEMENT

LE PETIT MARCHÉ AMBULANT

Le marchand de volailles rôties « Le Petit Marché Ambulant » est présent
tous les vendredis de 9h à 12h30 et de 15h à 19h30

Couscous sur commande à partir de 2 personnes et plus.

Le Petit Marché Ambulant
44 rue Galilée – 67200 STRASBOURG – Tél. : 06.15.28.71.34

ELEONORE DE ERGERSHEIM

Vous êtes débordés !!!

Je vous repasse votre linge à votre domicile ou chez moi à Ergersheim. Vous pouvez me le déposer dans la journée et le rechercher sous 48 heures.

Travail impeccable !

Je vous propose aussi mes services pour faire quelques heures de ménage si vous êtes de ERGERSHEIM et alentours.

NOUVEAUTÉ :

Le nettoyage de vos vitres (maisons et appartements) à Ergersheim et alentours.

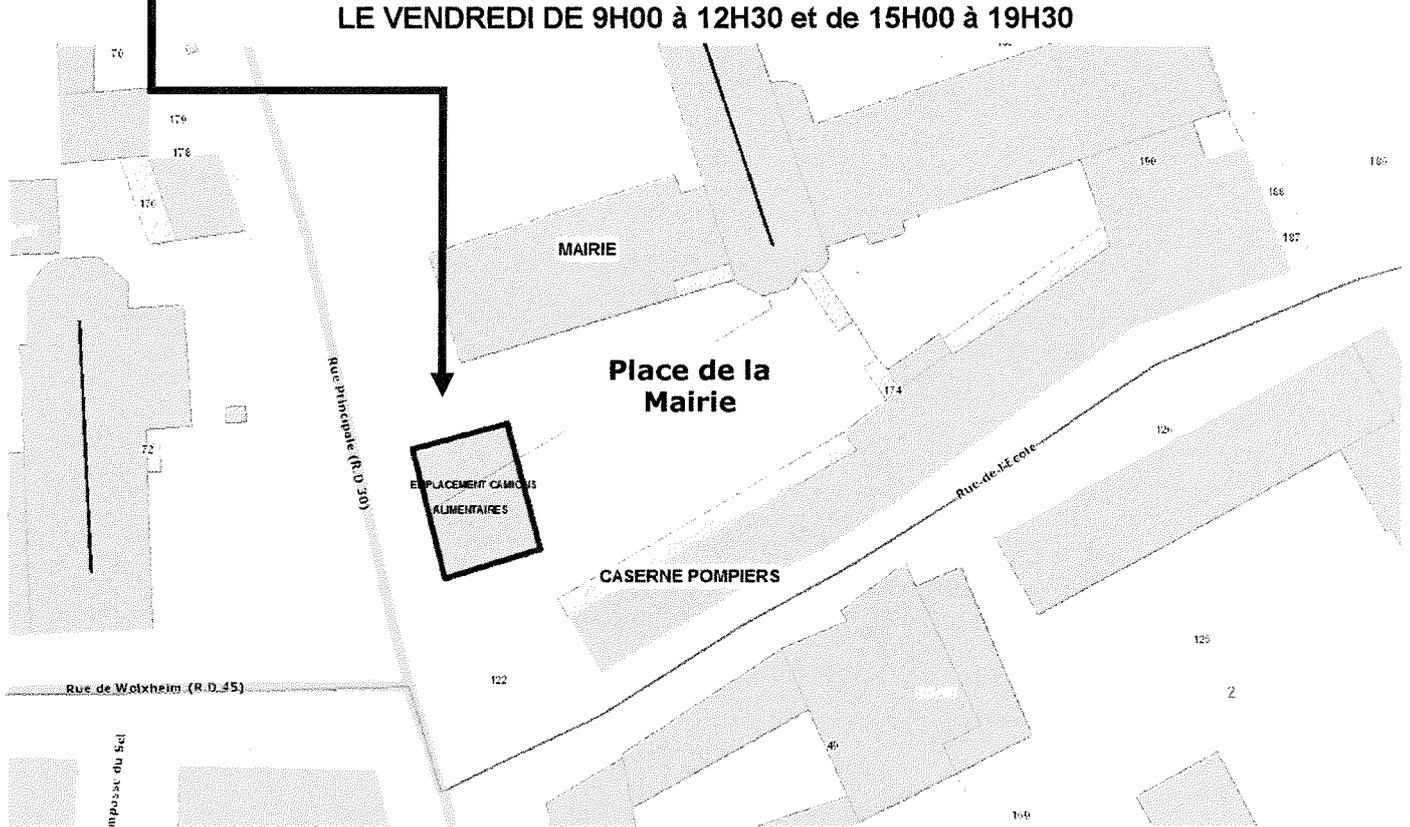
Très bonnes références. Confiance et discrétion assurée.

**N'hésitez pas, téléphonez moi au
06 81 39 48 81**

Tarif : 12€ de l'heure (50% déductible des impôts)
Accepte les chèques emploi service (CESU)

**STATIONNEMENT INTERDIT A "L'EMPLACEMENT CAMIONS ALIMENTAIRES" DURANT LES
HORAIRES SUIVANTS :
(RESERVE AUX CAMIONS DE VENTE ALIMENTAIRE A EMPORTER)**

**LE MARDI DE 17H30 A 21H00
LE MERCREDI DE 11H30 A 12H30
LES MERCREDIS DES SEMAINES IMPAIRES DE 17H30 A 21H00
LE VENDREDI DE 9H00 à 12H30 et de 15H00 à 19H30**



Le premier Point Info Habitat du Conseil Départemental est ouvert depuis le mois de novembre
à Schirmeck, au 2^{ème} étage de la Maison de la vallée, 114 Grand'Rue.

Les horaires d'ouverture :
Mardi : de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h,
Mercredi et jeudi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h,
Vendredi : de 9h à 12h.
Entrée libre et sans rendez-vous



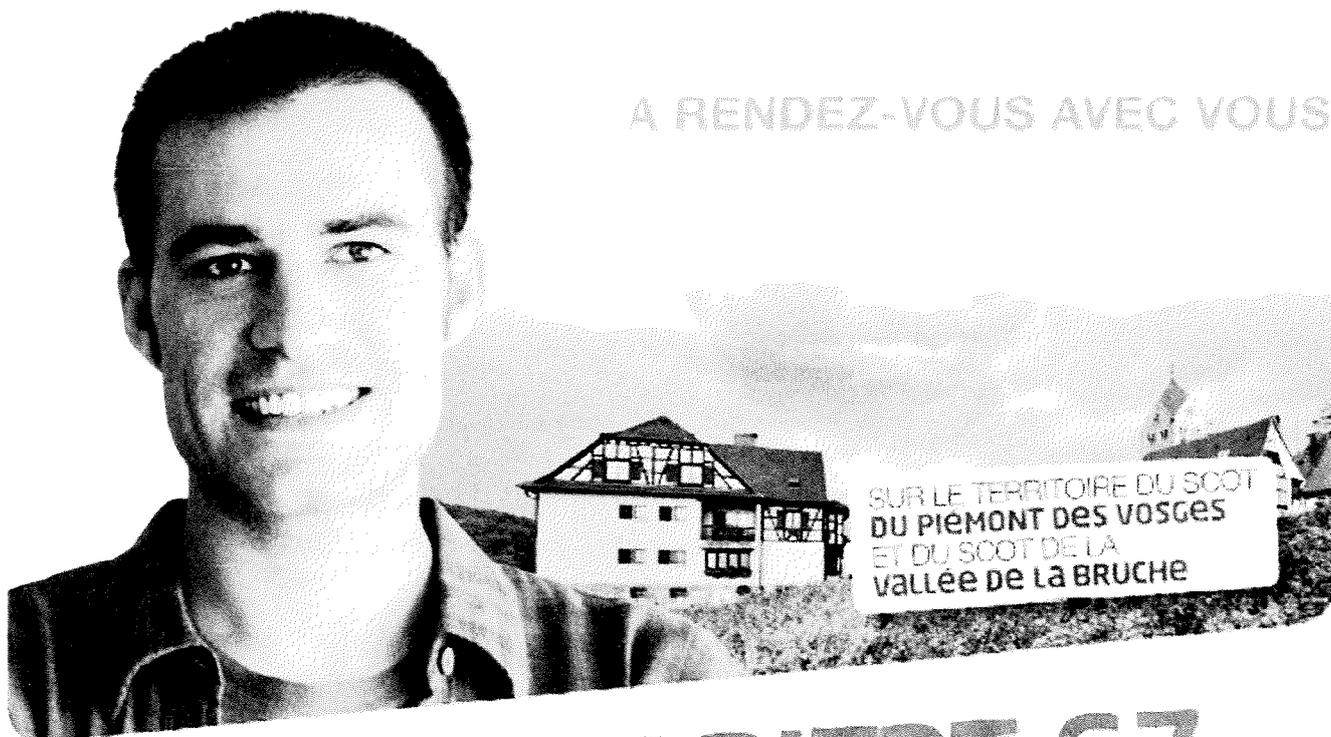
Qu'est-ce qu'un Point Info Habitat ?

Le Point Info Habitat de la Bruche est un lieu d'information et de conseil pour toutes les questions relatives à l'habitat dans lequel je vous accueille avec plaisir. Nos **expositions** et nos **animations** vous informent aussi bien sur l'adaptation de votre logement à la perte d'autonomie, la rénovation thermique, les bons gestes à réaliser au quotidien pour faire des économies d'énergie, les aides et accompagnements mobilisables pour réaliser les travaux etc...

Des **professionnels de l'habitat** (Agence Départementale d'Information sur le Logement, ARIM Domial pour le compte du Conseil Départemental, l'Espace Info Energie, l'ESPAS senior et un conciliateur de justice) assurent des **permanences** pour apporter un **conseil personnalisé, neutre et gratuit** aux usagers. Les horaires de ces permanences se trouvent sur : <http://cc.valleedelabruche.fr/vivre-dans-la-vallee/maison-de-la-vallee.html>.

Des **animations** seront également proposées ces prochains mois pour aborder de façon ludique les bons gestes du quotidien permettant de faire des économies d'énergie.

A RENDEZ-VOUS AVEC VOUS



RÉNOV' HABITAT 67

UN PROGRAMME DE SOUTIEN TECHNIQUE ET FINANCIER
DE VOS PROJETS DE RÉHABILITATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DU BAS-RHIN DE L'ÉTAT ET DE L'AGENCE NATIONALE DE L'HABITAT

→ Les permanences proches de chez vous

Maison du Conseil Général de Molsheim
8 rue Jacques Coulaux à Molsheim
Tous les 1^{ers} et 3^{es} mercredis
du mois de 15h30 à 17h00

Espace Info-Energies de Mutzig
1 rue Gambinus à Mutzig
Tous les 2^{es} mercredis
du mois de 15h30 à 17h00

Communauté de Communes
de la Vallée de la Bruche
114 Grand' rue à Schirmeck
Tous les mercredis de 10h00 à 12h00

Communauté de Communes
du Pays de Sainte Odile
38 rue du Maréchal Koenig à Obernai
Tous les 1^{ers} jeudis
du mois de 10h00 à 11h30

Communauté de Communes
du Pays de Barr et du Bernstein
57 rue Kirneck à Barr
Tous les 2^{es} jeudis
du mois de 10h00 à 11h30

Si vous ne pouvez pas vous rendre à une de ces permanences, n'hésitez pas à nous contacter.
ARIM Alsace : crung@domial.fr - 03 88 10 25 64 ou
Conseil Départemental du Bas-Rhin : logement@cg67.fr - 03 69 20 75 52



PROCEVIS

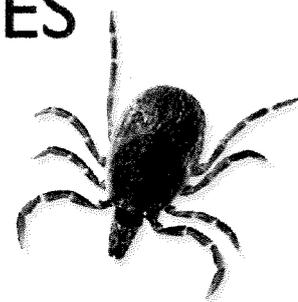


BAS-RHIN

www.bas-rhin.fr

ATTENTION AUX TIQUES

En forêt, vous pouvez être piqué par une tique et être contaminé par la maladie de Lyme, gravement invalidante.



Soyez particulièrement vigilant lors de vos promenades dans la nature :



- Portez des vêtements couvrant les jambes, les bras et le cou, rentrez le bas du pantalon dans les chaussettes
- Évitez de vous enfoncer dans la végétation, de vous asseoir par terre ou sur du bois mort
- Inspectez-vous minutieusement après votre promenade
- Si vous êtes piqué par une tique, ôtez-la avec un tire-tiques ou une pince à épiler, sans appliquer aucun produit sur la tique, puis désinfectez la plaie.
- Consultez votre médecin : plus le traitement est précoce, plus il est efficace.

Prévention des maladies vectorielles à tiques

Se protéger des tiques, porteuses de nombreuses maladies, est une priorité. À l'extérieur, portez des vêtements longs et clairs (manches longues, chaussures fermées, chapeau), utilisez des répulsifs et traitez les animaux domestiques. Inspectez-vous minutieusement après chaque sortie.

Attention, les tiques peuvent être très petites. Pensez au dos et au cuir chevelu. N'utilisez qu'un tire-tique (disponible en pharmacie ou cabinet vétérinaire) pour les enlever ; ne mettez aucun produit comme l'éther, l'alcool ou la vaseline. Puis désinfectez la plaie.

Consultez un médecin en cas d'érythème migrant (tâche rouge), de symptômes grippaux, et/ou de douleurs inexplicables.

Conseil utile : notez la date de piqûre et photographiez tout symptôme dermatologique.

L'association France Lyme, association de lutte contre les maladies vectorielles à tiques, est une association nationale. Elle organise de la prévention pour tous les publics, et soutient et conseille les malades.

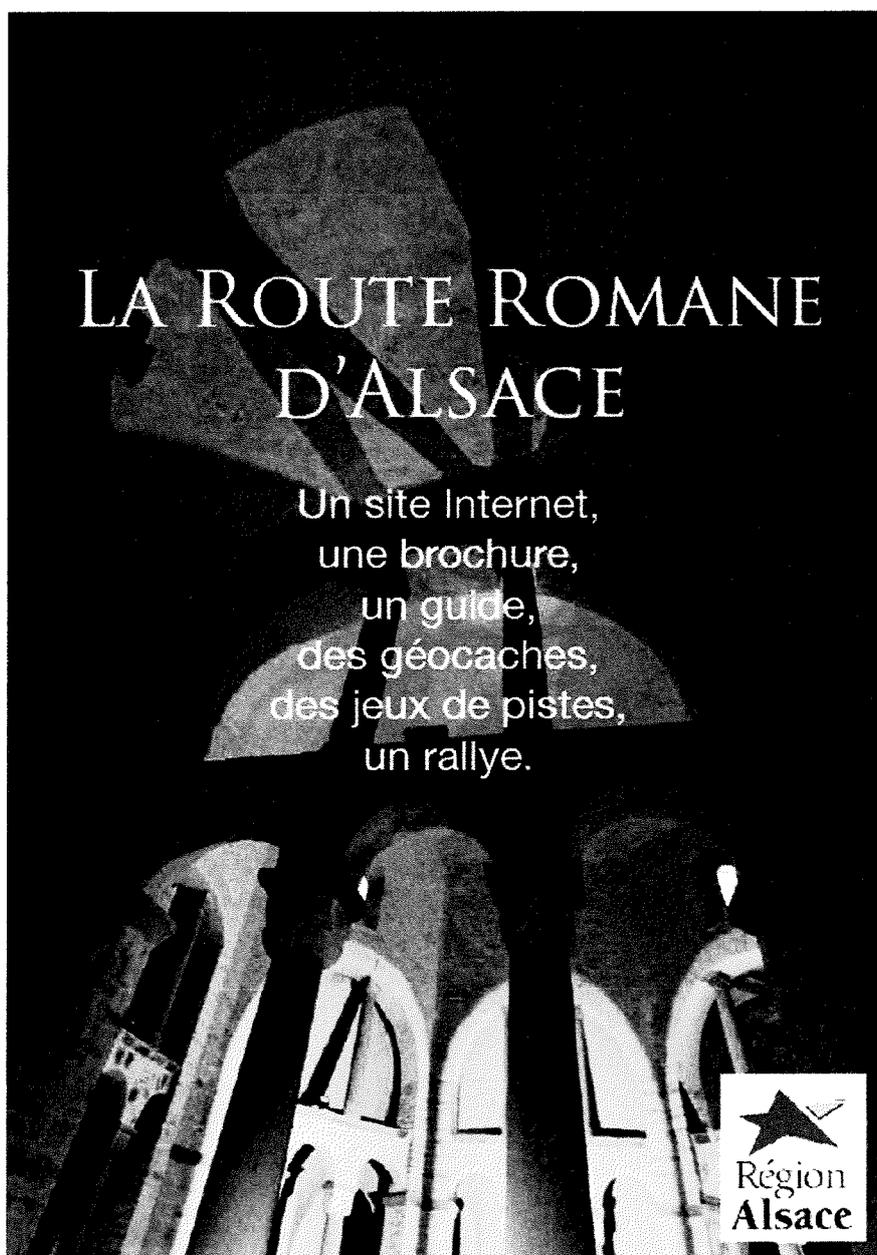


La Route romane d'Alsace, initiée par la Région Alsace et un itinéraire balisé et répertorié par les offices de tourisme, l'Agence de développement touristique et le Comité régional du Tourisme.

Ergersheim en fait partie puisque détentrice d'un monument d'architecture romane. Un nouveau site internet a été ouvert pour faire découvrir votre patrimoine :

www.route-romane-alsace.fr

Des jeux de piste et du géocaching sont proposés aux amateurs de randonnée et de jeux en famille.
<http://alsace-geocaching.fr/wordpress2/les-alsa-caches/la-route-romane-dalsace/>



POUR INFORMATION

FERMETURE DU SENTIER PEDESTRE GR53 (SENTIER DU NIDECK)

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

COMMUNE
D'OBERHASLACH



Le Maire de la Commune,

ARRETE MUNICIPAL
portant fermeture du sentier du Nideck

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2211-1 et suivants,

Vu l'étude d'avant-projet de réfection du site de la cascade réalisée par l'Office National des Forêts en date du 03 novembre 2014 et les recommandations du Bureau de Recherches Géologiques et Minières

Considérant que des travaux de mise en sécurité du site s'imposent,

Considérant qu'il y lieu d'assurer la sécurité des usagers du sentier,

ARRETE

Article 1 : L'accès à la portion du sentier pédestre GR53 partant du parking à proximité de « Café de la cascade » et menant au bas de la cascade du Nideck est **interdit** à compter du 10 mars 2015 jusqu'à la fin de la réalisation de la mise en sécurité prévue pour le 01 octobre 2015 et en tout état de cause jusqu'à la fin des travaux.

Article 2 : Seuls sont autorisés à accéder au site :

- les entreprises devant réaliser les travaux
- les services de l'ONF,
- les services de la Commune.

Article 3 : Conformément à l'article R.411-25 du Code de la route, ces dispositions entreront en vigueur dès la mise en place de la signalisation prévue par l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967.

Article 4 : Ampliation du présent arrêté est adressé à :

- Madame la Directrice de l'ONF,
- Monsieur le Commandant de la brigade de gendarmerie de Schirmeck,
- Monsieur le Chef de corps d'Oberhaslach,
- Centre de secours d'Urmatt,
- Affichage,
- Archive.

Fait à OBERHASLACH, le 10 mars 2015

Le Maire,
Jean BIEHLER





FLAMMS à domicile

A partir de 25 personnes

(10% de réduction pour les habitants du village)



**Je me déplace à domicile
Avec mon four**

**Vos repas de famille, départ en
retraite, fête entre amis à Obernai
sur un terrain privatif**

Je vous propose mes tartes

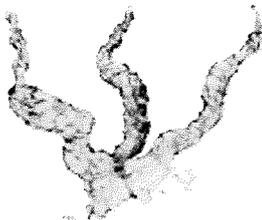


- _ Tradition
- _ Gratinée
- _ Choucroute
- _ Forestière
- _ Munster
- _ Chèvre miel roquette

**Cuisson aux ceps de
vigne uniquement**

Et mes tartes sucrées

- _ Pommes cannelle
- _ Banane coco
- _ Poire chocolat



N'hésitez pas à contacter

**Jean-Louis au 06.19.15.11.96
Pour un devis personnalisé**

3 formules au choix

- _ salées et sucrées ... 13€/ pers
- _ salées à volonté.....12€/ pers
- _ Tartes à l'unité traditionnelle
Ou gratinée7,00€

*Vous remercier de la confiance que
vous lui accordez, et vous propose pour
Pâques.....*

APERITIFS



Pain aux noix fourré, pain surprise, feuilletés salés,
minis quiches et minis pizzas

ENTREMETS



Biscuit ou nid de Pâques

Mousse trois chocolats

Forêt Noire, Tarte aux fruits, tarte aux fraises

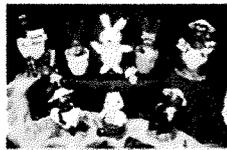
DESSERTS GLACÉS



Vacherin glacé « spécialité maison »

Vous trouverez également dans notre vitrine,
toute une gamme de fantaisies glacées

NOS CHOCOLATS



Nous sommes heureux de
vous faire
découvrir nos créations
alliant savoir-faire et tradition, toutes réalisées
artisanalement. Rendez-vous dès le 15 mars dans
notre magasin pour découvrir notre dépliant de
Pâques 2015 avec toutes nos nouveautés.

MINI
BRUCHE
ERGERSHEIM



MINI BRUCHE

Ergersheim

Tel : 03 88 38 34 81

APERITIFS

Pain aux noix fourré

Pain surprise rond

Monicette fourrée

Brioche grand-mère

Fourré jambon blanc-jambon fumé

Brioche océane

Fourrée saumon et crabe

Crousticouronne

Minis quiches

Minis pizzas

Minis oignons

Feuilletés salés



Les pains surprises et noix
uniquement pour 6 personnes

ENTREMETS

Biscuit ou nid de Pâques

Crème beurre - Mousseline
ou Crème pâtissière

Mousse Trois chocolats

Désir chocolaté

Croustillant Noir
Mousse Venezuela
Mousse vanille

Forêt noire

Tiramisu fruits rouge

Biscuit cuillère
Compotée fruits rouge
Mousse fruits rouge
Crèmeux mascarpone

Carré printanier

Fond dacquoise
Compotée rhubarbe
Fine couche diplomate vanille
Parsemé de fraise ou framboise

Délice des Îles

Biscuit noisette
Croustillant blanc cocos
Compotée exotique
Mousse fraise

Tarte aux fruits

Framboises ou fraises



DESSERTS GLACÉS

Vacherin glacé

« spécialité maison »

Senteurs des îles

Sorbet exotique - sorbet kiwi
Granité de fruits rouge

Le Mandarin

Sorbet fraise
Sorbet fruits jaune
Glacé vanille

Le Sauvage

Sorbet passion
Boule griotte
Glacé vanille

Le Safari

Sorbet mangue
Glacé banane
Glacé chocolat

Vous trouverez également
dans notre vitrine toute une
gamme de fantaisies glacées

Que le lapin de
Pâques vous
apporte un plein
panier de bonnes
choses!



L'autre Pain, l'autre Savoir-faire

Passion
Pains

Prochainement ouverture dans
votre commune début mai

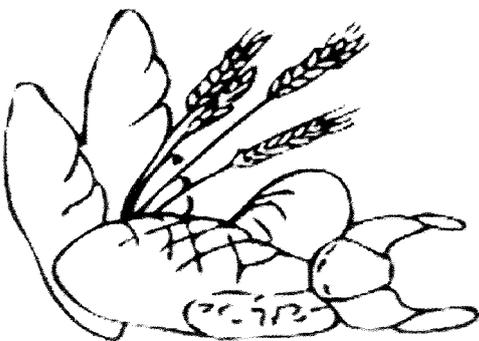
Boulangerie Pâtisserie

Linda et Régis Gintz

vous proposeront une large gamme de pains .

viennoiseries et pâtisseries

A bientôt



**Eglise Catholique
Diocèse de Strasbourg
Communauté de Paroisses**

Bruche Collines et Coteaux - Ste Edith STEIN



Paroisses

Saints Côme et Damien d'ERNOLSHEIM sur BRUCHE
Saint Léger de KOLBSHEIM
Saint Jacques le Majeur d'OSTHOFFEN
Saint Materne d'AVOLSHEIM
Saint Maurice de SOULTZ les BAINS
Saint Etienne de WOLXHEIM
Saint Nicolas d'ERGERSHEIM



Curé: Père Michel STEINMETZ
03 88 96 00 69
Courriel : Compar.edithstein@yahoo.fr

Jeudi, 2 Avril 2015

Cène du Seigneur

AVOLSHEIM 20h00

Messe et lavement des pieds

Prière au reposoir jusqu'à 22 h00

Vendredi, 3 Avril 2015

Office des Ténèbres + confessions

DOMPETER 9h30

Vendredi, 3 Avril 2015

Célébration de la Passion et de la Mort du Seigneur

ERGERSHEIM 15h00

Célébration

Lecteurs : KARCHER Materne
EBENER Nathalie
EBENER Luc

Servants : FRUHAUF Sarah
UHLERICH Alexis
BRAND Jean
LAVIGNE Marie

OSTHOFFEN 15h00

Célébration

ERNOLSHEIM 15h00

Célébration

WOLXHEIM 15h00

Célébration

SOULTZ les BAINS 15h00

Célébration

Vendredi, 3 Avril 2015

Chemin de Croix (à l'extérieur)

ALTBRONN 19h00

Suivi d'une prière silencieuse au sanctuaire et possibilité de confessions jusqu'à 22h00

Samedi, 4 Avril 2015 Office des Ténèbres

DOMPETER 9h30 Et onction de la catéchumène

Samedi, 4 Avril 2015 VIGILE PASCALE et Messe de la Résurrection

ERNOLSHEIM 21h00 Vigile Pascale et baptêmes

Cet office sera suivi d'un verre de l'amitié

Dimanche, 5 Avril 2015 Saint Jour de Pâques

KOLBSHEIM 8h45 Messe Pour le défunt SATORI Jean Marc

ERGERSHEIM 10h00 Messe Lecteur : EBENER Luc

Servants :
FRUHAUF Sarah
UHLERICH Alexis
BRAND Jean
LAVIGNE Marie

OSTHOFFEN 10h00 Messe

AVOLSHEIM 10h00 Messe

WOLXHEIM 10h00 Messe

SOULTZ les BAINS 10h00 Messe

ERNOLSHEIM 17h00 Vêpres solennelles baptismales et Salut du St Sacrement

Lundi, 6 Avril 2015 Lundi de Pâques

ERNOLSHEIM 10h00 Messe solennelle

Samedi, 11 Avril 2015 Veille du 2^e du Temps de Pâques

ERNOLSHEIM 18h30 Messe Profession de Foi (7 jeunes)

Dimanche, 12 Avril 2015 2^e du Temps de Pâques

KOLBSHEIM 8h45 Messe

WOLXHEIM 10h00 Messe

SOULTZ les BAINS 10h00 Messe

Mercredi, 15 Avril 2015

ERNOLSHEIM 16h30 Sacrement du Pardon
pour les enfants qui se préparent à la première Communion

ERNOLSHEIM 18h45 Ecole de la Foi

Samedi, 18 Avril 2015

Veille du 3^e du Temps de Pâques

ERNOLSHEIM 18h30

Messe

Dimanche, 19 Avril 2015

3^e du Temps de Pâques

OSTHOFFEN 10h00

Messe et premières Communions

ERGERSHEIM 10h00

Messe pour les défunts
*SCHIR Antoine et les familles SCHIR – JACOB
RIEHL Charles et Albertine
SATORI Jean Marc*

Lecteur : UHLERICH Philippe

Servants :
FRUHAUF Sarah
UHLERICH Alexis
DANIERE Noé
DANIERE Emma
BRAND Jean
LAVIGNE Marie

AVOLSHEIM 10h00

Messe

Samedi, 25 Avril 2014

Veille du 4^e du Temps de Pâques

ERNOLSHEIM 18h30

Messe

Dimanche, 26 Avril 2015

4^e du Temps de Pâques

KOLBSHEIM 8h45

Messe

WOLXHEIM 10h00

Messe

SOULTZ les BAINS 10h00

Messe et premières Communions

Mercredi, 29 Avril 2015

ERNOLSHEIM 18h45

Ecole de la Foi

Vendredi, 1^{er} Mai 2015

Fête de St Joseph travailleur

ALTBRONN 10h00

Messe de la fête et ouverture du mois de Marie

Samedi, 2 Mai 2015

AVOLSHEIM 9h30

Chapelet et confessions

Samedi, 2 Mai 2015

Veille du 5^e du Temps de Pâques

ERNOLSHEIM 18h30

Messe

Dimanche, 3 Mai 2015

5^e du Temps de Pâques

OSTHOFFEN 10h00

Messe

ERGERSHEIM 10h00

Messe

Lecteur : EBENER Matthieu

Servants :
FRUHAUF Sarah
UHLERICH Alexis
DANIERE Noé
DANIERE Emma
BRAND Jean
LAVIGNE Marie

AVOLSHEIM 10h00

Messe

ALTBRONN 17h00

Chapelet

Samedi, 9 Mai 2015

Veille du 6^e du Temps de Pâques

ERNOLSHEIM 18h30

Messe

Dimanche, 10 Mai 2015

6^e du Temps de Pâques

KOLBSHEIM 8h45

Messe

WOLXHEIM 10h00

Messe

SOULTZ les BAINS 10h00

Messe

ERNOLSHEIM 10h00

Messe et premières Communions

Lundi, 11 Mai 2015

DOMPETER 18h00

Messe des Rogations et procession à la source Ste Pétronille

Mardi, 12 Mai 201

ALTBRONN 18h00

Messe des Rogations et procession à la source Ste Anne

Infos ...Infos...Infos

*Pour tout complément d'information ou précision
merci de prendre en compte les informations de la feuille d'informations paroissiales en cours.*

*Et directement par internet, chaque semaine :
<http://steedithstein.blogspot.fr/>*

